

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

VILLE DE
RIORGES

N° DCM_2024_72

OBJET :

FINANCES

**BILAN DES ACQUISITIONS ET
CESSIONS IMMOBILIERES
ANNEE 2023**

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 10 juin 2024 – 20 h 30

LE MAIRE CERTIFIE

1. *Que la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite le 3 juin 2024 dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée, par extrait à la porte de la Mairie le 11 juin 2024.*

2. *Que le nombre des conseillers en exercice, au jour de la séance, était de 33 sur lesquels il y avait 28 membres présents, à savoir :*

Jean-Luc CHERVIN, *maire* ; Véronique MOUILLER, Eric MICHAUD, Isabelle BERTHELOT, Nabih NEJJAR, Nathalie TISSIER-MICHAUD, Jacky BARRAUD, Brigitte BONNEFOND, André CHAUVET, Daniel CORRE *adjoints* ; Jean-Luc REYNARD Martine SCHMÜCK, Pascaline PATIN, Thierry ROLLET, *conseillers municipaux délégués*, Michelle BOUCHET, Cédric SCHÜNEMANN, Brigitte MACAUDIERE, Chantal LACOUR, Richard MOUSSÉ, Andrée RICCETTI, Christian SEON, Bénédicte PARIS, Jean CLERET, Catherine ZAPPA, Vincent MOISSONNIER, Gaëtan REDEUILH, Bernard JACQUOLETTO et Catherine REMY-MENU, *conseillers municipaux*.

Absent avec excuses : Pierre BARNET, *conseiller municipal délégué*, Delphine DEBATISSE, Michel CELLIER, Valérie MACHON, Bérenger CENTI, *conseillers municipaux*.

Absent sans excuse : Néant

Secrétaire élue pour la durée de la session : Brigitte MACAUDIERE

A l'ouverture de la séance, M. le Président précise qu'aucun pouvoir écrit donné à un collègue par les conseillers municipaux empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales n'a pas déposé sur le bureau de l'assemblée ;

NOMS DES MANDANTS	NOMS DES MANDATAIRES
Pierre BARNET Michel CELLIER Delphine DEBATISSE Valérie MACHON Bérenger CENTI	Véronique MOUILLER Jean-Luc REYNARD Isabelle BERTHELOT Chantal LACOUR Catherine ZAPPA

Le Conseil Municipal a donné acte de ce dépôt.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201840-20240611-DCM_2024_72-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/06/2024
Affichage : 11/06/2024

FINANCES

**BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES
 ANNEE 2023**

Jacky Barraud, adjoint au maire en charge de l'urbanisme, du logement et des jardins familiaux, expose à l'assemblée :

L'article L. 2241-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit que le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants donne lieu chaque année à une délibération du conseil municipal. Ce bilan est annexé au compte administratif de la commune.

Ce bilan fait apparaître, tant pour les acquisitions que pour les aliénations, la totalité des mutations immobilières réalisées par la commune au cours de l'année 2023.

Les acquisitions, au nombre de 4, pour un montant de 2 €, concernent la mise en œuvre de régularisations foncières en vue d'un classement de voiries dans le domaine public.

Quant aux ventes, au nombre de 7, pour un montant de 275 141 €, elles concernent des opérations de régularisation foncière et la vente d'un terrain à l'ADAPEI.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité, le bilan des acquisitions et cessions opérées par la commune en 2023 comme suit :

BILAN ACQUISITIONS CESSIONS ANNEE 2023								
	Acquéreurs ou Vendeurs	Parcelles	Prix en €		Superficie en m²	Linéaire voirie pour DP	Patrimoine	Observations
			Acquisitions	Ventes				
Janvier	Monsieur Jacques LASSEIGNE	BC 554-556	1 €		86	50	Voirie	Régularisation Domaine public
	Consorts Cardon-Benigaud	AV 594	0 €		46	20	Voirie	Régularisation Domaine public
Février	Adapei	AV 292-341		253 800 €	10152		Terrain	Extension bâtiment ESAT
Mars	Madame Béatrice TETE	AV 596	0 €		11	4	Voirie	Régularisation Domaine public
Juin	Monsieur Romain BUONO et Madame Laurine CHAMBRIARD	AH 616		200 €	9		Terrain	Régularisation foncière
	Madame et Monsieur CHABRY	AO 302	0 €		5	11	Voirie	Régularisation Domaine public
Juillet	SCCV ALBG FOCH	AK 737-739	1 €		42	17	Voirie	Régularisation Domaine public
	Madame et Monsieur ERDOGAN	AK 779		17 625 €	235		Terrain	Régularisation foncière
	Monsieur LAGOUTE	AO 267-269	0 €		25	29	Voirie	Régularisation Domaine public
Août	Madame Chantal MERCIER	AO 260-262-264-265	0 €		39	57	Voirie	Régularisation Domaine public
Septembre	SCI LE 625	AZ 243		3 516 €	102		Terrain	Régularisation Domaine public

.../...

Riorges, le 11 juin 2024

La secrétaire de séance,
Brigitte MACAUDIERE

Le Maire,
Jean-Luc CHERVIN